

Mathilde Panot prône-t-elle la guerre civile ?

Dans une déclaration à l'Assemblée Nationale, Mathilde Panot a osé déclarer, le jour de l'enterrement de Quentin : « *Nous n'accepterons jamais que le fascisme prenne le pouvoir légalement par les urnes, ce que veut faire Marine Le Pen* ». Mathilde Panot, La présidente du groupe insoumis à l'Assemblée Nationale, a justifié sa phrase par l'antifascisme à l'image de La Jeune Garde, « fascisme » dont elle ne connaît pas manifestement la réelle signification ! Et plus les jours passent, et plus une évidence saute aux yeux : imaginons que la victime ne soit pas un catholique fervent venu soutenir ces 5 amies de Nemesis, mais un militant de la Jeune Garde ? Aurions-nous ce tombereau d'insultes que subit la famille de Quentin avec des mots comme « nazillon », « *c'est bien fait pour lui* », « *un fasciste de moins* »... ?

Interdire la Jeune Garde

Osons se projeter et reprendre à notre compte ce que LFI, la Jeune Garde et tous les terroristes d'extrême gauche auraient revendiqué plusieurs décisions. Premièrement, la dissolution de LFI pourrait être évoquée, deuxièmement, la Jeune Garde doit être réellement dissoute et ses membres traduits devant des tribunaux et condamnés à des peines de prison, troisièmement, toute déclaration inadmissible de la part d'un responsable politique ou autre devrait faire l'objet de condamnations sévères comme des amendes voire des peines de prison. Tout cela aurait été revendiqué par la LFI et ses alliés si l'un des militants de la Jeune Garde était lynché par un mouvement d'extrême droite... Ces deux poids-deux mesures devient insupportable. Enfin, comment peut-on déclarer qu'on ne respectera pas le résultat des urnes ? Mathilde Panot se rend-t-elle bien compte de ce qu'elle dit ? Si oui, son mandat électoral semble indigne à nos institutions et notre démocratie.

Jean d'Albis

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter